

*Pr sents* : Bondu F., Boubekur K., Chaquin P., Charleux B., Devilliers D., Fensterbank L., Legrand S., Marchalant E., Mazurkiewiez P., Neveu S., Rousseau B., Roux C.

*Absents excus s* : Lhomme G.(pouvoir   B. Charleux), Herledan V. (pouvoir   S. Neveu)

><><><><><><><><><><><

Le conseil de d partement se r unit en comit  restreint (membres votants) afin de revoir le PV de la r union du 4 f vrier 2008, de le valider et de permettre ainsi de compl ter la maquette dans les temps (date limite : 14 mars 2008).

Les modifications portent sur le stage de L3 : les conclusions n' tant pas claires pour tous, le texte d finitif (voir ci-dessous) est r - tabli en commun ; il sera report  dans la maquette soumise au directoire des formations. C cile Roux nous fera parvenir le d tail de l' valuation ( tablie par le parcours PC) afin qu'il soit annex  au document officiel.

« Stage  valu  en L3 : bien que l'id e d'un stage en laboratoire –   9 ECTS (  la place de l'UE optionnelle et du TEP) ou 6 ECTS (  la place de l'UE optionnelle seulement) – pouvant se d rouler principalement en janvier entre les deux semestres soit s duisante du point de vue p dagogique, le blocage vient de l'existence de la seconde session d'examens qui limiterait l'acc s   ce stage aux seuls  tudiants ayant valid  le semestre S5   la premi re session de d cembre. La discussion porte pour beaucoup aussi sur les difficult s pratiques associ es   la proposition d'un stage sur une base optionnelle (difficult s - d j  rencontr es actuellement du fait de la seconde session en fin de semestre –   pr voir la r partition des effectifs entre les UEs des semestres S5 et S6, et en particulier pour ce dernier dans les UE optionnelles). A l'inverse, les capacit s d'accueil des laboratoires de l'UPMC ne permettraient pas l'organisation d'un stage obligatoire pour tous. Par ailleurs, un stage en entreprise existe d j  en M1 et ne peut donc pas  tre impos  en L3 de la m me mani re. Le parcours PC ayant mis en place une UE de stage en laboratoire (6 ECTS, S6) sur une base  galement optionnelle avec une  valuation tr s compl te des connaissances et comp tences acquises, il a finalement  t  d cid  de profiter de cette opportunit . Globalement, ceci revient   ne pas cadrer de mani re pr cise les modalit s d'acc s   cette UE. Un  tudiant de L3 g n raliste (ou futur  tudiant de L3) d sirent faire un stage en laboratoire pourra s'inscrire dans l'UE de stage si toutes les conditions de dur e et de sujet sont satisfaites. Il suivra alors   l'identique le mode d' valuation propos  au parcours PC. Si l' valuation est positive (note sup rieure   la moyenne), 6 ECTS lui seront accord s, mais ne seront pas comptabilis s dans les 30 ECTS du contrat p dagogique et la note ne contribuera donc pas   la compensation semestrielle. Ces 6 ECTS seront alors consid r s comme un 'bonus'   apparaissant dans le suppl ment au dipl me. »

B. Charleux rapporte les conclusions de la r union licence + master du 21/02/2008 ayant eu lieu avec P. Porcheron, V. Cabuil et P. d'Arco. Les recommandations pour la r daction de la maquette sont les suivantes.

- Les personnes nomm es dans la maquette doivent y figurer avec leur grade et leur n  de section du CNU
- Le conseil de licence devra mettre en place un conseil de perfectionnement avec des personnalit s ext rieures (dont un industriel d'une grande entreprise et un second d'une PME)
- Pr ciser que les langues doivent faire l'objet d'une certification finale
- Mieux expliciter le travail en  quipe (projets, IP, TEP, stage ...)
- Rajouter que la licence professionnelle pourra faire l'objet d'une poursuite d' tude en master, ceci restant   titre exceptionnel
- Mettre l'accent dans le texte sur l'introduction d'une sensibilisation au risque chimique en L2
- Insister davantage sur le mode d' valuation du stage en L3
- L'id e d'un parcours PC exigeant n'a pas  t  retenue – revoir cependant la r daction pour faire appara tre que le parcours est pilot  par la licence de chimie